



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITE

3

Dossier suivi par : Alain JACQUET  
Téléphone : 02 41 87 33 36  
Courriel : [a.jacquet@inao.gouv.fr](mailto:a.jacquet@inao.gouv.fr)

N/Réf : 2016 – 07/ AJ/AB

Madame Andrée VIELVOYE  
Maire de HOUAT

56170 ILE DE HOUAT

Objet : PLU HOUAT

Nantes, le 8 juillet 2016.

Madame le Maire,

Par courrier en date du 20 juin dernier, vous avez fait parvenir à l'INAO, pour avis, le projet n° 2 du PLU de votre commune, arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 3 juin 2016.

La commune de Houat est située dans l'aire géographique de l'Indication Géographique (IG) « Whisky de Bretagne ». Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) « Cidre de Bretagne », « Farine de Blé Noir de Bretagne » et « Volailles de Bretagne ».

Toutefois, après examen du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas d'objection à formuler à l'encontre de ce projet.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur et par délégation  
La Déléguée Territoriale,

Laurence GUILLARD